

## Maison du Vélo

En partenariat avec Toulouse Métropole, l'association Maison du Vélo fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement, notamment en ville.

- des cours de la formation (classiques, pilotes et VTC pour la balade le long des canaux ou de l'Ariège)
- un conseil en mobilité
- un atelier pour entretenir et réparer soi-même son vélo,
- la grasse du cadre avec inscription sur l'échelle national permettant de vous contacter si votre vélo est retrouvé,
- une vélo-école pour apprendre ou reapprendre à faire du vélo (voie encart),
- une Villothèque,
- des services pour les entreprises.

Elle propose également diverses animations et organise des événements tels que Allons-y à Vélo (en lien avec 2 pieds 2 roues), la Semaine de la Mobilité ou la quinzaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

## VÉLO école

La Maison du Vélo, en partenariat avec Toulouse Métropole, forme une Vélo-école

Elle permet d'accompagner chacun vers une pratique responsable et vigilante de la bicyclette pour se rendre à l'école, au travail, faire ses courses, accompagner ses enfants, se sentir bien, faire de l'exercice, se balader...

**public enfants :**

- des actions dans les établissements scolaires et centres de loisirs : maniabilité du vélo, entretien et réparation, éducation routière, balade ;
- apprentissage du vélo dès 4 ans les samedis de 14h 30 à 15 h 30.

**public adultes :**

- pour les « confirmés » et les remises en selle : le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 10 h 30 et de 10 h 30 à 11 h 30 à la base de loisirs des Appalaches ;
- pour les « confirmés », une balade pédagogique en ville tous les samedis de 11h45 à 13h15 ;
- pour se sentir bien ou mieux, balades santé les samedis de 15h30 à 17h.

La Maison du Vélo  
12 bis Bonrepos (face à la gare Matabau) 31 000 Toulouse - tél. : 05 34 40 64 72  
mail@maisonduvelo.com - Ouvert du lundi au samedi

## Parking vélos à accès réglementé

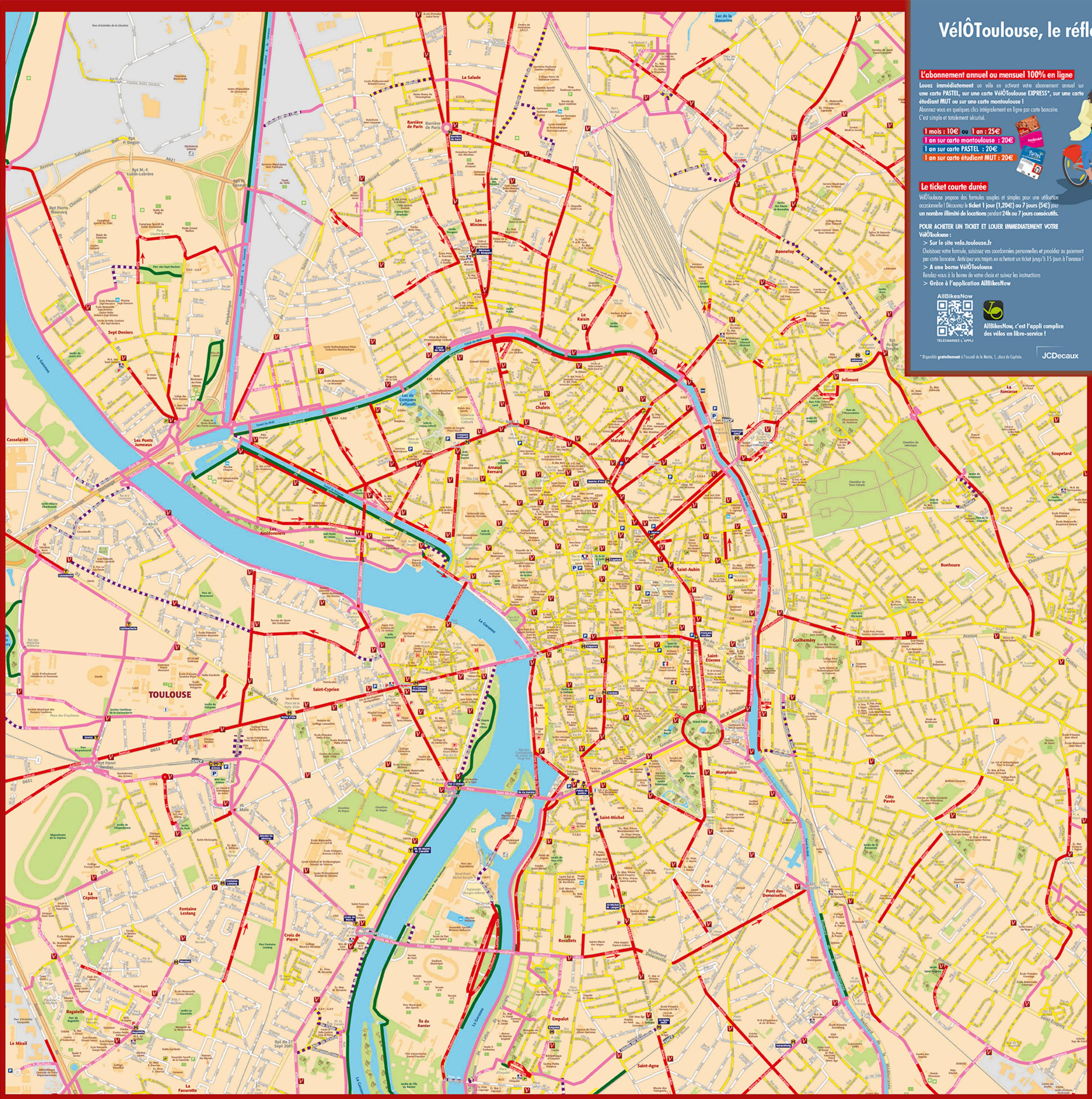
Gare Matabau  
678 places (30 places pour les abonnés TER). Voir conditions sur le site.

Parking du Capitole

470 places gratuites (accès carte pastel, montoulouse, Vinci-caution 8 €).

Parkings vélos Tisséo

Parcs à 25 à 50 places aux stations Salmia Gramont, Argoulets, Anières, Ramonville et Bassu Camba. Accès gratuit avec carte pastel.  
Tisseo.fr/se-deplace/comblez/parc-a-velo



## VélÔtoulouse, le réflexe plaisir et santé...

Pratique  
Facile  
Rapide

A partir de 20€/an

### L'abonnement annuel ou mensuel 100% en ligne

Louez immédiatement un vélo en avant-vote abonnement annuel sur une carte PASTEL, sur une carte VélÔtoulouse EXPRESS\*, sur une carte étudiant MUT ou sur une carte montoulouse !

Abonnez-vous en quelques clics intégralement en ligne par carte bancaire.

C'est simple et totalement sécurisé.

- 1 mois : 10€ ou 1 an : 25€
- 1 an sur carte montoulouse : 20€
- 1 an sur carte PASTEL : 20€
- 1 an sur carte étudiant MUT : 20€

### Le ticket courte durée

VélÔtoulouse propose des formules souples et simples pour une utilisation occasionnelle ! Découvrez le ticket 1 jour (1,20€) ou 7 jours (5€) pour un nombre illimité de locations pendant 24h ou 7 jours consécutifs.

POUR ACHETER UN TICKET ET LOUER IMMÉDIATEMENT VOTRE VélÔtoulouse :

> Sur le site [volo.toulouse.fr](http://volo.toulouse.fr)

Choisissez votre formule, saisissez vos coordonnées personnelles et procédez au paiement par carte bancaire. Anticipez vos trajets en achetant un ticket jusqu'à 15 jours à l'avance !

> A une vélo VélÔtoulouse

Rendez-vous à la borne de votre choix et suivez les instructions

> Grâce à l'application AllBikesNow

AllBikesNow



\* Disponible gratuitement à l'accès de la Halle, 1, place de la Cité.

JCDecaux

### Tarifs d'utilisation par trajet

De 0 à 30 minutes :	GRATUIT
De 30 minutes à 1h :	0,50€
De 1 à 2h :	1€**
Au-delà de 2h :	1€/heure sup.**

Exemple : vous achetez un ticket 1 jour et vous effectuez une location de 1h50 → 1,50€ + 0,50€ (durée du ticket) = 2,00€ (durée de la location) = 2,00€

\*\* Avec 1 ticket 1 jour : 1 à 2h de location = 1,50€ ; Au-delà de 2h et par heure sup. = 2€

### Abonnement 100% en ligne, 100% facile

Une question ? Besoin d'aide ?

Appelez-nous !

0 800 11 22 05

De lundi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 19h.

Mairie de Toulouse

Toulouse en grand !

### Les droits et devoirs du cycliste

Les règles de bonne conduite

- Circuler sur aire piétonne à l'allure du pas : 6 km/h maximum.
- Circuler sur voie verte en adaptant sa vitesse selon la fréquentation des piétons.
- Dépasser un piéton se signalant en amont s'il le faut et en évitant suffisamment pour ne pas le gêner ou éviter tout mouvement du piéton.

- Ne pas stationner son vélo en dehors des emplacements prévus à cet effet
- Respecter le code de la route commun à tous les véhicules qui circulent sur la chaussée. Attention il n'y a pas de dérogation, ni de spécificités accordées aux vélos qui ne soient pas expressément indiquées par un panneau.
- Ne pas circuler sur les trottoirs (sauf enfant de moins de 8 ans).
- Ne pas rouler trop près des voitures en stationnement (risque du « coup de la portière »).

### Les nouveaux ponceaux à connaître

Autorise un cycliste à franchir la ligne d'amér du feu pour s'engager sur la voie studie en continué en déistant le passage des usagers prioritaires (piétons ou automobiles).

Autorise un cycliste à franchir la ligne d'amér du feu pour s'engager sur la voie studie la plus à droite en déistant le passage des usagers prioritaires (piétons ou automobiles).

### LEGENDE

- Réseau vert (piétons + VTT + VTC)
- Piste cyclable, voie verte ou mixte (partagée avec les piétons)
- Bande cyclable ou couloir de bus ouvert aux vélos
- Itinéraire cyclable conseillé (pas d'aménagement cyclable)
- Aménagement cyclable d'un seul sens
- Rues à vitesse apaisée
- Autoroutes
- Rocades
- Axes principaux et secondaires
- Rues
- Parc d'activités
- Hydrographie
- Espaces verts
- Zone militaire
- Gare
- Limite de Toulouse Métropole
- Limites communales
- Cimetières
- Maison du Vélo (location moyenne et longue durée)
- Point location vélo libre-service (VélÔtoulouse)
- Parkings vélos à accès réglementé
- Mairie principale, mairie annexe
- Préfecture
- Office de Tourisme
- Hôpital
- Station de Métro, Station de Tramway, Ligne C
- Ecole, collège, lycée
- Stade
- Terrain de tennis
- Piscine
- Patinoire
- Patrimoine
- Musée

Echelle : 1/9 600ème

500 m

